

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 14 août 2023 à 20h10, en son lieu habituel au 500, route 249, Val-Joli .

Sont présents les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est absent : le conseiller Philippe Verly.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 10 et déclare la séance ouverte.

#### 2023-08-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
appuyé par le conseiller Raymond Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

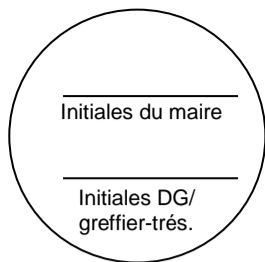
**D'adopter** l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

#### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

#### **ADMINISTRATION**

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2023
5. Première période de questions du public
6. Autorisation des comptes
7. Rapports des différents comités
  - a. Mairie
  - b. Travaux publics
  - c. Régie incendie
  - d. Loisirs
  - e. Environnement
  - f. Trans-Appel
  - g. Urbanisme
8. Adoption du second projet de règlement no 2023-05 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-6 dans le but d'agrandir la zone c-7 à même une partie de la zone c-10 et de permettre la classe d'usages « entrepreneurs en construction » et l'usage spécifiquement autorisé « mini entrepôt » dans la zone c-10.



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

9. Résolution autorisant la signature du certificat de réception finale et le paiement du décompte (DP no .4) à TGC pour les travaux de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023.
  10. Résolution entérinant une entente conclue avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention
  11. Résolution pour modification à la politique de gestion des ressources humaines
  12. Modification aux conditions de la greffière-trésorière adjointe
  13. Autorisation à la directrice pour sa participation au Colloque de zone de l'ADMQ
  14. Offre d'emploi inspecteur municipal

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **TRANSPORT**

15. Achat sable d'hiver

#### **HYGIÈNE DU MILIEU**

16. Travaux au parc de génératrices de la municipalité

#### **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **LOISIRS ET CULTURE**

#### **AUTRES**

17. Affaires nouvelles et suivi
18. Deuxième période de questions
19. Correspondance
  - a. MTQ : PAVL PPA-ES 2023
  - b. MELCCFP : sanction
20. Levée de l'assemblée

### **ADMINISTRATION**

#### **2023-08-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2023**

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Jonathan Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023.

#### **2023-08-03 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2023**

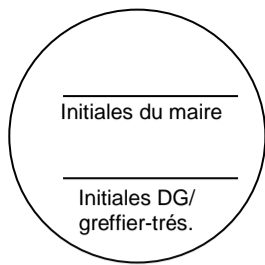
Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2023, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2023.

#### **5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Pas de personnes présentes.



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

### 2023-08-04 6. AUTORISATION DES COMPTES

**CONSIDÉRANT QUE** la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté  
appuyé par le conseiller Jonathan Morin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

### MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

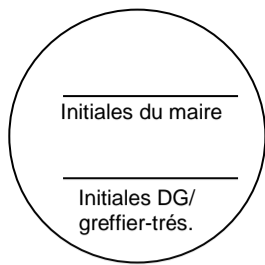
14 août 2023

Liste des paiements émis (du 2023-07-04 au 2023-08-14)

Détaillée par Date

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202300391 (I)			2023-07-05	1379	Energère inc.		1 896,56 \$
202300392 (I)			2023-07-05	78	SINTRA INC	DP 2 retenue	44 307,76 \$
202300393 (I)			2023-07-06	67	MINISTRE DU REVENU DU		8 155,47 \$
202300394 (I)			2023-07-06	68	RECEVEUR GENERAL DU		3 073,90 \$
202300395 (I)	8200		2023-07-06	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 780,98 \$
202300396 (I)	8201		2023-07-06	1461	FONDATION CHRISTIAN		250,00 \$
202300400 (I)	8202		2023-07-20	1515	Ministre des Finances		5 000,00 \$
202300401 (I)			2023-07-20	143	BELL CANADA		87,24 \$
202300402 (I)			2023-07-20	1168	COGECO Connexion Inc.		80,43 \$
202300403 (I)			2023-07-20	4	BELL MOBILITÉ		67,74 \$
202300404 (I)			2023-07-20	28	hydro		312,62 \$
202300405 (I)			2023-07-20	1360	ADN COMMUNICATION		50,41 \$
202300406 (I)			2023-07-20	1355	EUROFINS ENVIRONEX		241,45 \$
202300407 (I)	8203		2023-07-20	638	Fonds d'information sur le		45,00 \$
202300408 (I)			2023-07-20	1037	ENTREPRISE LTCA INC.		183,96 \$
202300409 (I)			2023-07-20	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		4 411,16 \$
202300410 (I)			2023-07-20	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202300411 (I)			2023-07-20	30	MARTINEAU		143,72 \$
202300412 (I)			2023-07-20	818	MEDIAL CONSEIL SANTÉ		38,54 \$
202300413 (I)			2023-07-20	1442	Traction Sherbrooke (555)		232,87 \$
202300414 (I)			2023-07-20	1262	TRANSPORT-EXCAV.		6 484,59 \$
202300415 (I)			2023-07-20	1345	THERRIEN COUTURE JOLI-		246,63 \$
202300417 (I)			2023-07-20	359	SIGNALISATION DE L'ESTRIE		852,97 \$
202300418 (I)	8204		2023-07-28	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 198,59 \$
202300419 (I)			2023-07-28	929	ATELIER LAVOIE		99,28 \$
202300420 (I)	8205		2023-07-28	1260	DAVID LEBLOND INC.		32 556,74 \$
202300421 (I)			2023-07-28	1514	France Morin		400,00 \$
202300424 (I)			2023-07-28	28	hydro		257,66 \$
202300425 (I)			2023-07-28	28	hydro		126,37 \$
202300426 (I)			2023-07-28	28	hydro		210,47 \$
202300427 (I)			2023-07-28	28	hydro		31,91 \$
202300428 (I)			2023-07-28	887	EXCAVATION MICHEL		17 511,17 \$
202300429 (I)			2023-07-28	1206	LES ÉQUIPEMENTS RM		13,74 \$
202300430 (I)			2023-07-28	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		394,47 \$
202300433 (I)			2023-07-28	35	LOCATION WINDSOR INC.		1 314,03 \$
202300434 (I)			2023-07-28	1118	PNEUS METRO INC.		4 304,66 \$
202300435 (I)			2023-07-28	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		55,25 \$
202300436 (I)			2023-07-28	1491	Régie inter. sanitaire des		4 080,00 \$
202300437 (I)			2023-07-28	1395	Sidevic		1 222,70 \$
202300438 (I)			2023-07-28	1428	Produits Sany		285,88 \$
202300439 (I)			2023-07-28	579	SPA DE L'ESTRIE		3 025,46 \$
202300440 (I)			2023-07-28	1000	VALORIS		2 077,66 \$



Initiales du maire

Initiales DG/  
greffier-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

202300441 (I)	2023-07-28	41	MRC DU VAL-SAINT-	29,58 \$
202300442 (I)	2023-07-28	14	VIVACO groupe coopératif	1 253,25 \$
202300443 (A)	2023-08-14	14	VIVACO groupe coopératif	223,00 \$
202300444 (A)	2023-08-14	951	LES SERVICES EXP INC.	5 748,75 \$
202300445 (A)	2023-08-14	1516	Patio Drummond ltee	1 414,19 \$
202300446 (A)	2023-08-14	1401	CN2i	155,22 \$
202300447 (A)	2023-08-14	109	LIGNES ELECTRIQUES	5 142,55 \$

**Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000** 163 214,32 \$

**Total des paiements** 163 214,32 \$

### Total des paiements émis par type

**Total des chèques** 67 918,83 \$

**Total des dépôts direct** 95 295,49 \$

163 214,32 \$

*Total des paies émises ( du 2023-07-04 au 2023-08-14 )*

*Dépôt direct et chèque*

**Dépôt direct:** 30 804,52 \$

**Chèque:** 0,00 \$

**Total:** 30 804,52 \$

## 7. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS :

### a) Mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

- La réception finale des travaux sur le chemin Marcotte a eu lieu le 12 juillet.
- Les derniers travaux au parc Floral ont eu lieu, soit la pose de butées de stationnement.
- Un ponceau sur le chemin de la Grande Ligne a été brisé suite aux pluies abondantes. C'est un ponceau que Énergir avait remplacé au 2/3 lors des travaux de pose de conduites, nous attendons qu'ils procèdent à la réparation.

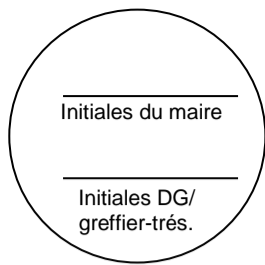
### b) Travaux publics et hygiène du milieu : .

- Les travaux correctifs de creusage en cours d'eau sont complétés sur le chemin de la Grande Ligne et un autre ponceau a été remplacé.
- Il reste un ponceau au coin de Goshen et rang 10 à remplacer.
- Le creusage de fossé à certains endroits identifiés par la municipalité aura lieu en septembre.
- Le deuxième passage de la niveleuse aura lieu cette semaine.

### c) Régie des incendies : le conseiller Philippe Verly est absent.

**d) Loisirs, culture, familles et aînés:** La conseillère Johanne Maurice mentionne que la saison de la balle va bien mais que c'est plus difficile pour le groupe 1 d'avoir un nombre de joueurs suffisant. Également, il est étudié le projet d'installer des jeux de Shuffleboard (jeux de galets) dans le gazébo au parc, sans nuire aux activités de danse présentes.

**e) Dossier environnement :** Le conseiller Gilles Perron mentionne que suite à l'imposition d'une sanction du ministère de l'Environnement pour des travaux de creusage dans un cours d'eau non cartographié, la municipalité ira en procédure de réexamen. Il mentionne qu'il est incompréhensible qu'un ministère impose une sanction à une municipalité qui collabore avec les autorités en place. Les sommes qui sont imposées en sanctions privent la municipalité de moyens pour la réparation et le maintien de ses infrastructures sensibles.



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

- f) **Trans-Appel** : le conseiller Gilles Perron mentionne que la situation chez Trans-Appel est stable.
- g) **Urbanisme** : pas de nouvelle information.

2023-08-05

8. **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2023-05 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2004-6 DANS LE BUT D'AGRANDIR LA ZONE C-7 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C-10 ET DE PERMETTRE LA CLASSE D'USAGES « ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION » ET L'USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ « MINI-ENTREPOT » DANS LA ZONE C-10**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation a été tenue le 14 août 2023 sur le PREMIER projet de règlement no. 2023-05;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de zonage;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
appuyé par le conseiller Raymond Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'adopter par la présente le SECOND projet de règlement numéro 2023-05 conformément à l'article 12 de la Loi;

2023-08-06

9. **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CERTIFICAT DE RÉCEPTION FINALE ET LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF DP NO 4 À TGC POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX SUR LE CHEMIN MARCOTTE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ingénieur Jean Beauchesne de WSP recommande le paiement de la DP no 4 et la signature du certificat de réception définitive suite à la visite du chantier le 12 juillet 2023 pour les travaux de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte;

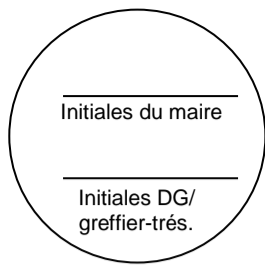
Il est proposé par le conseiller Gilles Perron  
appuyé par le conseiller Jonathan Morin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature du certificat de réception définitive;

D'autoriser le paiement de la DP no 4 à TGC au montant de 23 978.10\$ taxes incluses.

2023-08-07

10. **RÉSOLUTION ENTÉRINANT UNE ENTENTE CONCLUE AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli a adhéré à la mutuelle de prévention LifeWorks (Canada) Ltd;

**CONSIDÉRANT QUE** les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
appuyé par la conseillère Johanne Maurice  
Et résolu à l'unanimité

D'entériner l'entente conclue le 20 décembre 2022 avec la Commission des normes, de l'Équité, de la santé et de la sécurité du travail, relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2023 telle que signée par LifeWorks (Canada) Ltd, en sa qualité de représentant dûment autorisé(e) à signer cette entente et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la société par actions.

2023-08-08

### 11. RÉSOLUTION POUR MODIFICATION À LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli a adopté la politique de gestion des ressources humaines pour les années 2022-2023-et 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** certains points seront précisés à la politique de gestion des ressources humaines 2022-2023-2024 par le biais de l'annexe C;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin  
appuyé par le conseiller Raymond Coté  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'annexe C de la politique de gestion des ressources humaines 2022-2023-2024.

2023-08-09

### 12. MODIFICATION AUX CONDITIONS DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'embauche de la greffière-trésorière, il a été convenu de reconnaître l'expérience de la candidate retenue et de réviser les conditions lorsque l'autonomie souhaitée pour le poste soit majoritairement atteinte;

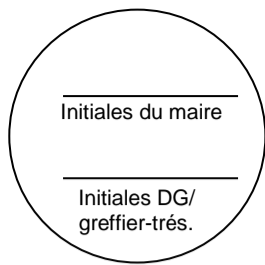
**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction générale;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
appuyé par le conseiller Gilles Perron  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la modification aux conditions de la greffière-trésorière adjointe en reconnaissant l'expérience d'un échelon supplémentaire prévu à la grille salariale en date du 3 septembre et d'ajuster la semaine de vacances supplémentaire en raison de l'expérience reconnue au prorata de 25% pour l'année 2023 et 100% pour l'année 2024;

2023-08-10

### 13. RÉSOLUTION POUR LA PARTICIPATION DE LA DIRECTION AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli favorise l'acquisition et le perfectionnement de compétences pour son personnel

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale souhaite participer au Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le 14 septembre 2023 à St-Camille;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin appuyé par la conseillère Johanne Maurice et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'autoriser** l'inscription de la directrice générale au Colloque de zone de l'ADMQ au coût de 100\$ plus taxes.

2023-08-11

### 14. OFFRE D'EMPLOI POUR L'EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR

**CONSIDÉRANT** le départ de l'actuel inspecteur en bâtiment et environnement prenant effet le 19 août 2023;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin appuyé par la conseillère Johanne Maurice Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**DE** publier une offre d'emploi pour un poste d'inspecteur en bâtiment, environnement et agraire pour un poste de 21 hres/semaines;

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

### TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2023-08-12

### 15. ACHAT DE SABLE D'HIVER

**CONSIDÉRANT** la recommandation du responsable de voirie pour la fourniture de sable d'hiver;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'autoriser** l'achat de 400 tonnes de sable abrasif au coût de 8.25\$ la tonne non livrée chez Construction Maurice et Claude Ltee.

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

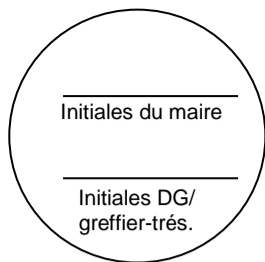
### HYGIÈNE DU MILIEU

2023-08-13

### 16. TRAVAUX AU PARC DE GÉNÉRATRICES DE LA MUNICIPALITÉ

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats d'analyse de l'antigel des trois génératrices de la municipalité suite à l'échantillonnage effectué au mois de juillet ;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté appuyé par le conseiller Jonathan Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 14 août 2023

D'accepter la soumission de Drumco pour le remplacement du chauffe-moteur pour la génératrice du surpresseur pour un chauffe-moteur avec recirculation au montant de 2 068,09\$ taxes incluses;

DE transmettre à Drumco les résultats d'analyse des autres génératrices.

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### LOISIRS ET CULTURE

### AUTRES

### 17. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

#### 18. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTION

Pas de présence

#### 19. CORRESPONDANCE

- a. MTQ : PAVL PPA-ES 2023
- b. MELCCFP : sanction

2023-08-14

#### 20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté que la présente séance soit levée à 21h00. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Céline Corbeil,  
Directrice générale et greffière-trésorière

### RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré, maire